

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Vers une Métropole 100 % Énergie renouvelable



PORTRAIT

Type de collectivité : métropole
Nombre de communes de l'EPCI : 71
Population : 489 923 habitants
Région : Normandie
Département : Seine-Normandie
Obtention du label : 2018
Niveau actuel du label : Cit'ergie

Cit'ergie
European Energy Award

CE QU'APPORTE CIT'ERGIE

Engagée dès 2008 à travers la mise en œuvre de plusieurs Agenda 21 sur son territoire, la Métropole Rouen Normandie a souhaité construire son Plan Climat Air Énergie Territorial autour du label Cit'ergie. L'intention de la Métropole était double :

- s'engager dans une politique ambitieuse reconnue par un référentiel commun aux collectivités territoriales,
- renforcer les synergies entre les différents programmes d'action au sein du territoire, notamment avec les trois communes déjà labellisées (Malaunay, Rouen et Le Petit-Quevilly) et de nouvelles communes prochainement engagées dans la démarche.

Cit'ergie apporte des outils communs pour construire et suivre les objectifs du territoire à une échelle communale et métropolitaine. Cette démarche participe ainsi à fédérer et à mobiliser les acteurs du territoire autour d'une stratégie territoriale, l'Accord de Rouen pour le climat.

ILS ONT DIT...

« L'ambition que nous voulons partager avec l'ensemble des acteurs du territoire, car c'est la condition du succès de la transition énergétique et écologique : s'engager avec volontarisme, et devenir un territoire exemplaire. La démarche Cit'ergie nous a permis d'évaluer notre politique climat air énergie et de construire un processus d'amélioration continue à travers le suivi d'indicateurs de performance. La labellisation Cit'ergie renforce ainsi notre engagement qui constitue le socle de l'Accord de Rouen pour le climat. »

Cyrille Moreau,

Vice-Président - Environnement, Énergie, Agriculture, Biodiversité, Économie sociale et solidaire

EN SAVOIR 

Responsable de projets PCAET : **Frédéric Charrier**
02 32 12 23 57 – frederic.charrier@metropole-rouen-normandie.fr

Site de la collectivité : www.metropole-rouen-normandie.fr
Conseillère Cit'ergie : **Elodie Houquet**

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE,

quelques actions dans les six domaines du label

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Politique climat – air – énergie : Le 8 octobre 2018, la Métropole a approuvé sa stratégie Climat-Air-Énergie en s'appuyant sur son schéma directeur des énergies, qui a permis de formaliser un état des lieux et des plans d'affaires détaillés pour le développement des énergies renouvelables sur son territoire. La Métropole s'est ainsi fixée l'ambition d'être un territoire « 100 % énergies renouvelables » d'ici 2050 et décline cet objectif de façon opérationnelle à travers 40 fiches action traitant l'ensemble des secteurs d'activité.

PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

Programme de rénovation du patrimoine immobilier :

Un diagnostic énergétique (98 sites représentant 185 000 m², 35 000 MWh d'énergie/an, 94 % des sites majeurs audités) a permis de mettre à jour les données énergétiques par typologie de bâtiments, de cibler les bâtiments pour de futurs travaux de rénovation, de suivre l'impact de ces travaux et d'engager une réflexion sur l'usage des bâtiments. La Métropole vise d'ici 2025 un gain énergétique de 25 % pour les Musées, 20 % pour ses bureaux d'administration et 27 % pour ses piscines et patinoires. Chaque nouvelle construction sera exemplaire : par exemple, le nouveau siège de la Métropole a obtenu le label Passivhaus© et le label BEPOS, grâce à l'électricité produite par 2 000 m² de panneaux photovoltaïques.

APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE, EAU ET ASSAINISSEMENT

Création d'une régie publique de l'énergie calorifique début 2018 : cette régie est chargée de la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de certains réseaux de chaleur ou de froid urbains de la Métropole. Elle délivre actuellement environ 85 000 MWh de chaleur par an à ses abonnés, à 88 % d'origine renouvelable et de récupération

(géothermie et chaleur fatale issue de l'installation de traitement thermique des déchets).

MOBILITÉ

Programmes Ville respirable en 5 ans et Cœur de Métropole : à travers ces programmes urbains, la Métropole met en œuvre de façon très opérationnelle des aménagements urbains en faveur de la mobilité durable et de la qualité de l'air, par exemple en rénovant les quais de Seine.

ORGANISATION INTERNE

Marchés publics : la Métropole mène une politique globale sur l'intégration de clauses ou de critères de développement durable dans les marchés publics. Elle fait partie du réseau régional Rancoper qui aborde le sujet des achats responsables selon deux axes : le social responsable et l'éco responsable. Le service des marchés publics accompagne systématiquement les porteurs de marchés à l'intégration du développement durable dans les pièces administratives.

COMMUNICATION ET COOPÉRATION

COP21 locale et Accord de Rouen pour le climat : En partenariat avec le WWF France et l'ADEME, la Métropole a initié une dynamique territoriale sur le modèle de « COP21 de Paris » qui a pour objectif de fédérer les acteurs économiques et institutionnels, les communes et les citoyens autour d'engagements individuels et collectifs.

Comité scientifique sur le climat : composé de 15 membres agissant en qualité de scientifiques ou d'experts locaux, un « GIEC local » a été créé en vue de fournir une évaluation de l'état des connaissances scientifiques sur les changements climatiques à l'échelle du territoire et d'apporter des pistes de réflexion pour les décideurs sur l'adaptation du territoire au changement climatique.

© Jean-François LANGE pour la Métropole Rouen Normandie



1 - L'Atelier de la COP21

© Luc BOEGLY pour la Métropole Rouen Normandie



2 - Le siège de la Métropole labellisé Passivhaus© et BEPOS

© Thomas BOVIN pour la Métropole Rouen Normandie



3 - Aménagement des quais de Rouen

Cit'ergie

EN PRATIQUE

Cit'ergie est l'appellation française du label européen energy award (eea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1 400 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui facilite la réalisation d'un Plan Climat Air Énergie Territorial, d'un Agenda 21, le respect des engagements de la Convention des Maires et la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie performante.

Rejoignez le réseau des collectivités Cit'ergie !

Site du label Cit'ergie : www.citergie.fr - Contact : citergie@ademe.fr



04 15 09 82 07 - Janvier 2019 - 010757-

